



## Que faire lors d'une intrusion chez soi ?

-----  
Par arno

Bonjour,

Nous avons une piscine et des jeunes du village profitaient de notre absence pour s'y baigner, ils passaient par dessus du grillage avec des palettes. Une nuit mes parents les ont surpris, mais ils se sont enfuient en laissant leurs affaires et l'un d'eux avait ses papiers dans son sac. Comme ils avaient fait des dégats, nous nous sommes rendu à la gendarmerie pour porter plainte vu qu'on connaissait l'identité d'un des jeunes, mais les gendarmes nous ont conseillé de d'abord régler ça à l'amiable (c'est des jeunes du village, faut pas faire trop d'histoire...). Les gendarmes ont donc auditionné toute la bande, ils ont reconnu les faits. Ils nous ont dit que les parents allaient prendre contact avec nous pour nous dédommager les dégats. Une semaine est passée et toujours pas de nouvelles. Que devons nous faire? Merci de votre réponse.